

Procès verbal de l'assemblée générale de l'association Roc' Escapade

Association Roc' Escapade
Chez Mme Aoustin Camille
43 avenue des sports
44750 CAMPBON

Le 27 mai 2016, à Campbon, à la salle de l'Espérance située au complexe sportif, les membres de l'association Roc' Escapade se sont réunis en Assemblée Générale Ordinaire sur convocation du président.

L'assemblée générale était présidée par M. DELHOMMEAU Dominique, président de l'association. Il était assisté d'une secrétaire de séance, Mme. Aoustin Camille, secrétaire de l'association.

M. GARRIGUES Antoine, trésorier de l'association était présent.

A 19H15, le président ayant constaté que le quorum minimum était atteint, a déclaré l'ouverture de l'assemblée générale.

L'ordre du jour a été rappelé par le président :

- rapport moral et financier de l'activité de l'association ;
- approbation du budget pour l'année 2016-2017 ;
- renouvellement et ouverture des mandats de membres du comité de direction ;
- présentation du projet d'encadrement et de formation pour la saison 2016-2017 ;
- présentation de sorties et de projets concernant le club et ses équipements.

Le président a fait lecture du rapport moral de l'année passée et le trésorier a fait lecture du rapport financier qui a été validé par un vote à l'unanimité.

A préciser la discussion faite autour de la décision de renouveler l'adhésion de l'association à la fédération française de la montagne et de l'escalade (FFME). Le renouvellement à la FFME a été discuté tout au long de l'année par les membres du comité de direction. Pour information Roc' Escapade reverse environ 60% de ses bénéfices à la FFME sans que celle-ci n'aide financièrement l'association pour ses projets. Cependant l'association souhaite s'ouvrir à la compétition pour la saison 2016-2017, adhérer à la FFME rendant ce processus plus aisé il a été décidé de rester affilié à la FFME. Décision validée à l'unanimité par le comité de direction en réunion précédent la présente assemblée générale.

Il a été rappelé la scission du cours enfants de début de saison en deux cours d'une heure trente dans le but de sécuriser et de structurer les entraînements. Deux personnes ont rejoints l'association et s'occupent des cours enfants : Mme. RYO Solène et M. RAJALU Erwan. La participation des parents aux cours enfants, rendue obligatoire pour l'inscription des enfants cette saison s'est relativement bien passée avec un taux de présence satisfaisant.

J.D.
C.A.

Il a été précisé l'effort de structuration fait par l'association, notamment avec la création d'un suivi rigoureux pour le matériel de l'association.

A noté que les statuts de l'association ont été mis à jour, le président a lu les articles concernés par cette réécriture. Ces changements ont été adoptés à l'unanimité par l'assemblée.

Ensuite, le président a présenté les projets d'activité de la saison 2016-2017.

Les cours enfants (pour les enfants ayant entre 9 et 15 ans) se dérouleront le mercredi de 17H00 à 18H30 pour le premier cours et de 18H30 à 20H pour le second. Le club ne pouvant satisfaire toutes les demandes d'inscriptions aux cours enfants, le comité de direction propose d'augmenter les effectifs de chaque cours à 10 enfants. Par ailleurs, les inscriptions aux cours enfants sont ouvertes en priorité aux enfants déjà inscrits au club lors de la saison 2015-2016 jusqu'au 30 juin 2016 inclus. Ensuite, les places libres seront attribuées aux enfants inscrits sur la liste d'attente d'inscription ouverte par le club depuis le 1^{er} janvier 2016. La liste des participants à chaque cours sera faite par les entraîneurs en fonction du niveau de chaque enfant.

Concernant les séances adultes, les créneaux de 20H00 à 22H00 le mardi, mercredi et vendredi sont conservés pour cette nouvelle saison.

Le comité de direction propose l'ouverture d'un créneau le samedi matin de 10H à 12H pour les familles, un créneau dédié aux enfants (pas obligatoirement inscrits aux cours enfants du mercredi) ainsi qu'à leurs parents. Chaque participant devra être licencié au club.

De même le comité de direction propose l'ouverture d'un créneau le mardi et le vendredi de 19H à 20H sur quelques séances en début d'année pour l'initiation des débutants. Créneaux renouvelés en milieu de saison pour l'apprentissage de l'escalade en tête.

La création d'un responsable de séance veillant au bon respect du règlement intérieur et des règles de sécurité étant concluante, le comité de direction souhaite reconduire cette organisation l'année prochaine.

Plusieurs membres de l'association ayant passés la formation d'initiateur en salle artificielle d'escalade cette année, le comité de direction souhaite généraliser la validation des passeports d'escalade.

La licence découverte pour chaque personne souhaitant s'essayer à l'escalade par mesure de sécurité sera obligatoire pour la saison prochaine.

Le comité de direction propose de passer l'adhésion de l'association de 110€ pour les enfants et les adultes à 120€ pour les enfants et les adultes. Il est indiqué qu'un tarif famille est en cours de création et que les informations concernant ce tarif seront délivrées sur le site internet au courant de l'été 2016. Cette proposition est soumise aux votes et acceptées à l'unanimité.

De même le comité de direction annonce l'ouverture progressive du club à la compétition avec l'aide de Mme. RYO Solène pour chaque licencié souhaitant participer aux compétitions proposées par la FFME ou les clubs d'escalade. La participation aux compétitions ne sera en aucun cas obligatoire.

D'autres projets sont en construction pour la saison prochaine :

D.D.
C.A.

- Ouverture de nouvelles voies sur le mur par les licenciés.
- Sorties extérieures en salle d'escalade artificielle ainsi qu'en sites naturels.
- Organisation d'une seconde fête de l'escalade.
- Participation au festival handiversité.
- Echanges avec les autres clubs et associations d'escalade de la région.
- Formations de membres de l'association et de toute personne intéressée pour être bénévole au sein de l'association: gestionnaire équipements de protection individuelle, initiateur en salle artificielle d'escalade et site naturel d'escalade, ouvrier de club, premiers secours ou encore juge pour les compétitions.

A l'issue du débat entre les membres, le président de séance a mis aux voix les questions suivantes, conformément à l'ordre du jour :

- Approbation du budget pour la saison 2016-2017 : cette résolution est adoptée à l'unanimité.
- Election des nouveaux membres du comité de direction :

M.DELHOMMEAU Dominique, M.GARRIGUES Antoine, M.RENARD Benjamin, M.MEIGNEN Vincent, M.GILLAIZEAU Gérald, M.JUTON Thomas, Mme. TAZARTES Héléna, Mme. RYO Solène et Mme Aoustin Camille.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 20H45. Ceux qui le souhaitent ont prolongé la soirée en partageant un repas commun.

Il est dressé le présent procès-verbal de la réunion, signé par le président de séance et la secrétaire de séance.

A Campbon, le 30 mai 2016.

Le président de séance

Dominique Delhommeau



Le secrétaire de séance

CAUSTIN